

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 5 juin 2023

## Sécurisation du centre-ville de Bordeaux à l'aide de drones à l'occasion de la manifestation du 6 juin

À l'occasion de la 14° journée nationale d'action, l'intersyndicale a déclaré l'organisation d'une manifestation dans le centre-ville de Bordeaux le 6 juin 2023 à compter de 12h00. Le cortège défilera jusqu'à 17h00.

Compte-tenu des dégradations, des heurts avec les forces de sécurité intérieure et des sabotages des caméras de vidéoprotection constatés lors de certaines récentes journées nationales d'actions intersyndicales, le préfet de la Gironde a décidé de renforcer la sécurisation du parcours pour garantir le meilleur déroulement possible de cette importante manifestation.

La loi du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure autorise les policiers et gendarmes à utiliser des drones avec caméras embarquées, notamment pour la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens et pour la sécurité des manifestations.

Par arrêté, le préfet de la Gironde a donc autorisé la direction départementale de la sécurité publique à utiliser deux drones équipés de caméras, comme le 1er et 9 mai derniers, pour sécuriser la manifestation et garantir le meilleur déroulement possible de cette manifestation. Ce rassemblement implique en effet de larges zones à sécuriser dans le centre-ville nécessitant de disposer d'une vision en grand angle pour permettre le maintien et le rétablissement de l'ordre public.

Les horaires retenus permettent de sécuriser le centre-ville pendant la manifestation et lors de sa dispersion, afin d'éviter des débordements aboutissant à des dégradations de biens ou à des atteintes aux personnes .

Pour rappel, la captation d'images est strictement encadrée et sécurisée et ne peut par exemple pas viser l'intérieur des domiciles.